

Processus de qualification

DESCRIPTION DU SERVICE

Le CSPQ réalise des activités de recrutement qui s'adressent au grand public et qui répondent aux besoins de l'ensemble de la fonction publique du Québec. En plus d'assurer la tenue complète d'opérations de recrutement et de promotion à portée interministérielle, le CSPQ réalise également les activités opérationnelles du processus de qualification, en partenariat avec certains ministères et organismes (MO).

Ce que le service comprend

- tenue du comité de constitution de banque*
- rédaction de l'appel de candidatures*
- affichage de l'appel de candidatures
- inscription des candidats
- saisie des candidatures papier et traitement des dossiers incomplets
- traitement de l'admissibilité*
- traitement des transferts des résultats
- traitement des dossiers d'inscription des personnes handicapées
- transmission de la décision de l'admissibilité et de la convocation
- contacts avec les candidats pour les demandes relatives au processus (tel que le traitement des demandes de révision)*
- organisation et tenue des séances d'examens
- transmettre l'information requise pour l'analyse des résultats
- analyse des résultats et détermination du seuil de passage*
- transmission de la décision d'évaluation aux candidats
- inscription des personnes qualifiées dans la banque
- gestion des candidatures dans la banque de personnes qualifiées*

* Exceptionnellement, ces tâches sont réalisées par certains MO dans le cadre de processus de qualification qui leurs sont consacrés et pour lesquels la délégation leur a été confiée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Autres composantes du service

Logistique des séances d'examens

Le CSPQ planifie, organise et tient la majorité des séances d'examens pour les processus de qualification en recrutement et en promotion du gouvernement du Québec.

Les services sont tarifés selon les besoins spécifiques précisés par les MO.

Correction des examens

Le CSPQ effectue la correction des examens pour l'ensemble des MO de la fonction publique du Québec.

Les services sont tarifés pour les organismes hors fonction publique.

Formation en matière de dotation

Le CSPQ conçoit et diffuse tous les modules de formation du *Programme gouvernemental de formation* en matière de dotation qui sont en lien avec l'utilisation de la solution de dotation en ligne.

NIVEAUX DE SERVICE

Délai d'obtention du service

En tenant compte de la planification saisonnière, huit semaines avant le début de la période de publication souhaitée.

Délai de traitement ou de livraison

Variable selon le type de processus et le volume de candidatures attendu.

Voici le sommaire des délais de traitement pour la correction des examens :

- Examens à choix multiples

Nombre de candidats	Délai moyen (en jours ouvrables à partir de la réception de la demande de correction)
100 et moins	5
101 - 1 000	10
1 001 et plus	15

- Examens à développement

Pour les demandes de correction d'examens à développement de 50 copies et moins, le CSPQ s'assure, auprès du fournisseur de service, que le traitement de ces demandes sera complété dans un délai moyen de 14 jours ouvrables.

Exceptionnellement, lorsque des demandes font référence à un volume de plus de 50 copies, l'offre de service moyenne est établie par le CSPQ directement avec le client, en collaboration avec le fournisseur de service.

Suivi des étapes de réalisation

Selon l'échéancier proposé par le MO et approuvé par le CSPQ.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Les MO ayant une délégation pour tenir un processus de qualification et devant faire affaire avec le CSPQ procèdent à une demande auprès du CSPQ.

Le CSPQ s'assure de :

- l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et confidentiels
- la sécurité de l'information
- le droit de propriété et les droits d'auteur
- le respect des délais impartis dans l'échéancier
- etc.

De son côté, le client doit s'assurer :

- du respect des délais impartis dans l'échéancier
- d'avoir suivi les formations concernant la tenue des processus
- de l'implication des membres du comité de constitution de banque, le cas échéant

TARIFICATION

Ce service est financé par un montant forfaitaire annuel provenant du Secrétariat du Conseil du trésor pour les MO faisant partie de la fonction publique du Québec.

Pour les autres clients, les tarifs suivants s'appliquent :

Service	Tarif
Personnel de bureau	50 \$/heure
Technicien	70 \$/heure
Professionnel	100 \$/heure

Les activités liées à la logistique des séances d'examen sont tarifées selon les besoins spécifiques et précisés par les MO.

Les activités de correction des examens sont tarifées pour les organismes hors fonction publique. Ce tarif est actuellement établi à 2,50\$ par copie d'examen à choix multiples.

SOUTIEN À L'UTILISATION

Le soutien aux utilisateurs spécialisés des MO est offert par le Centre d'assistance en dotation (CA-dotation).

POUR OBTENIR CE SERVICE

Les membres des directions des ressources humaines des MO doivent indiquer leurs besoins avant la publication saisonnière, en écrivant à l'adresse courriel : carrieres.concertation@cspq.gouv.qc.ca.

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour obtenir davantage de renseignements, vous pouvez écrire à : carrieres.concertation@cspq.gouv.qc.ca

SERVICES CONNEXES

- Centre d'assistance en dotation (CA-dotation)
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Promotion des emplois

Dernière mise à jour : 02 avril 2019

LIENS UTILES

[Carrefour RH](#)

INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© [Gouvernement du Québec](#), 2020